



TECHNOLOGIES IBEX INC.

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2009

1^{ER} TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2008

LE 9 DÉCEMBRE 2008



RAPPORT DE GESTION
1^{ER} TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2008
LE 9 DÉCEMBRE 2008
TABLE DES MATIÈRES

- | | |
|--|--|
| 1. PRÉAMBULE | 9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS |
| 2. INFORMATION PROSPECTIVE | 10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES |
| 3. INTRODUCTION À IBEX | 10.1 Évaluation et amortissement de la technologie |
| 3.1 Enzymes glycobio­logiques/hématologiques | 10.2 Crédits d'impôt à l'investissement |
| 3.2 Tests pour l'arthrite | 10.3 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs |
| 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : 1 ^{ER} TR. 2009 | 10.4 Rémunération à base d'actions |
| 4.1 Bénéfice | 11. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES |
| 4.2 Revenu | 11.1 Informations à fournir concernant le capital |
| 4.3 Coût des produits vendus | 11.2 Instruments financiers |
| 4.4 Frais de vente, frais généraux et administratifs | 12. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES PAS ENCORE EN VIGUEUR |
| 4.5 Frais de R&D et crédits d'impôt à la recherche | 12.1 Normes générales de présentation des états financiers |
| 5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS | 12.2 Stocks |
| 5.1 Sommaire des résultats trimestriels | 12.3 Écarts d'acquisition et actifs incorporels |
| 5.2 Aperçu des résultats trimestriels | 12.4 Normes internationales d'information financière |
| 6. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL | 13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION |
| 6.1 Aperçu | 14. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE |
| 6.2 Obligations contractuelles | 15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION |
| 7. ÉNONCÉS PROSPECTIFS | 15.1 Capital autorisé |
| 7.1 Glycobio­logie | 15.2 Actions émises et en circulation |
| 7.2 Tests pour l'arthrite | |
| 7.3 Autres | |
| 8. RISQUES ET INCERTITUDES | |
| 8.1 Risques généraux | |
| 8.2 Demande du marché | |
| 8.3 Approbations réglementaires | |
| 8.4 Propriété intellectuelle | |
| 8.5 Concurrence | |
| 8.6 Financement | |
| 8.7 Personnel essentiel | |
| 8.8 Éventualités | |
| 8.9 Autres risques | |

RAPPORT DE GESTION

Le 9 décembre 2008

1. PRÉAMBULE

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intérimaires non vérifiés de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 octobre 2008, ainsi que des états financiers consolidés vérifiés et des notes afférentes des exercices terminés les 31 juillet 2008 et 2007, lesquels sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les présents états financiers consolidés intérimaires n'ont pas fait l'objet d'une vérification de la part des vérificateurs de la Société. Le présent rapport de gestion constitue une revue du rendement de la Société pendant la période de trois mois terminée le 31 octobre 2008 comparativement au rendement de la période de trois mois terminée le 31 octobre 2007. Des renseignements supplémentaires au sujet de la Société se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Là où paraissent les appellations « IBEX » ou la « Société » dans le présent document, il faut lire Technologies IBEX Inc. et ses filiales en propriété exclusive, sauf indication contraire. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Dans la seule intention d'accommoder le lecteur, certains résultats financiers ont été convertis en dollars américains au taux en vigueur à la fin du mois d'octobre 2008, soit 1,00 \$ Can. = 0,8302 \$ US. Cette conversion ne doit pas être interprétée comme étant une mise en application des recommandations liées à la conversion comptable de devises étrangères, mais plutôt comme information supplémentaire à l'intention du lecteur.

2. INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui expriment les attentes actuelles de la Société à l'égard de l'avenir. Tout énoncé de ce genre est soumis à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés. Pour un complément d'information au sujet des risques et des incertitudes que la Société peut courir en rapport avec ces énoncés prospectifs, veuillez consulter la section des risques figurant dans ce rapport de gestion.

3. INTRODUCTION À IBEX

La société fabrique et commercialise une série d'enzymes brevetées (des héparinases et des chondroïtinases) que nos clients emploient en recherche pharmaceutique, ainsi que l'Héparinase I, produit employé dans plusieurs dispositifs de pointe pour le contrôle de l'hémostase.

IBEX fabrique et commercialise aussi une série de tests pour l'arthrite dont l'usage est répandu en recherche pharmaceutique et que nos clients emploient. Ces tests ont pour fondement la découverte et le rôle grandissant d'un certain nombre de biomarqueurs moléculaires spécifiques associés à la synthèse et à la dégradation du collagène.

3.1 Enzymes glycobioologiques/hématologiques

IBEX s'est penchée surtout sur l'isolation, la caractérisation et la génération à grand volume d'enzymes glycosaminoglycane-lyases (GAG) dérivées de *Flavobacterium heparinum*, organisme non-pathogène provenant du sol. La Société a mis au point un système breveté pour produire le *Flavobacterium heparinum*. Il permet de produire de manière économique des formes recombinantes extrêmement pures de ces GAG-lyases. Ces enzymes et leurs usages variés sont protégés par une vaste série de brevets.

IBEX produit les enzymes héparinase I, héparinase II, héparinase III, chondroïtinase AC et chondroïtinase B. Ce sont les distributeurs d'IBEX qui vendent ces enzymes pour fins de recherche, et IBEX en vend aussi directement aux fabricants de dispositifs médicaux.

Des enzymes précitées, l'*Héparinase I IBEX* est la plus importante. Son potentiel d'avenir réside dans sa capacité de segmenter l'héparine et les héparines de faible poids moléculaire, neutralisant par conséquent les effets de l'héparine et des héparinoïdes, des médicaments employés couramment dans les hôpitaux. L'*Héparinase I IBEX* reconnaît et segmente une séquence de pentasaccharides qui existe aussi bien dans l'héparine que dans les héparines de faible poids moléculaire, et en neutralise ainsi l'activité anticoagulante.

IBEX produit les enzymes à ses propres installations, et selon la demande, peut recourir à de plus grandes installations externes appartenant à des tiers où les opérations y sont rigoureusement surveillées par le personnel d'IBEX.

IBEX et ses partenaires ont mis au point plusieurs applications diagnostiques de l'*Héparinase I IBEX*, principalement en ce qui a trait au marché des analyses sur place. Parmi les clients clés de ces produits, mentionnons Abbott Point of Care, Medtronic, Siemens, Haemoscope et Pentapharm.

La Société travaillera aussi avec des tiers au développement de nouvelles applications pour ses enzymes glycobioologiques.

3.2 Tests pour l'arthrite

Les tests d'IBEX pour l'arthrite rendent possible l'étude tant de la *synthèse* que de la *dégradation* des composantes du cartilage, et s'avèrent d'importants outils si on les emploie conjointement car ils peuvent fournir une mesure directe du dommage articulaire.

Les trousse d'IBEX pour le diagnostic de l'arthrite ainsi que leurs services connexes sont commercialisés et vendus à des sociétés pharmaceutiques, à des organismes de recherche clinique et à des institutions académiques, à des fins de recherche exclusivement. Le marketing de ces trousse de diagnostic s'effectue directement pour ce qui est de l'Amérique du Nord, et en Europe, cela se fait par l'entremise d'un distributeur.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2009

4.1 Bénéfice

IBEX a généré un bénéfice net de 337 414 \$ (280 128 \$ US), soit 0,01 \$ par action, en comparaison d'une perte nette de 188 174 \$, soit (0,01 \$) par action au premier trimestre de l'exercice 2008.

Ce résultat est attribuable à la fois à une augmentation des ventes de l'ordre de 10 % et à une réduction des frais d'exploitation en baisse de 32 %, ainsi qu'à des changements positifs pour ce qui est des taux de change.

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, l'incidence du changement de la juste valeur des dérivés liés à des contrats de vente (93 310 \$) est porté au gain de change, et la compensation, aux comptes débiteurs. [Pour une explication plus détaillée, vous reporter à la section 11.2 « Instruments financiers », paragraphe c)].

4.2 Revenu

Les ventes de la Société sont libellées en dollars américains alors que celle-ci les inscrit en dollars canadiens, devise fonctionnelle d'IBEX. Par conséquent, les fluctuations du taux de change entre les devises américaine et canadienne ont une incidence importante sur les chiffres de vente inscrits.

Le produit du trimestre terminé le 31 octobre 2008 a totalisé 612 430 \$ (508 452 \$ US) en comparaison de 554 587 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 10 %. Les ventes facturées pour ce qui est des enzymes ont été en hausse de 48 % ce trimestre, et de 25 % par rapport au trimestre précédent, ce qui est attribuable à la forte demande qui se poursuit en matière des tests sur place jetables que IBEX vend à ses clients. Les ventes des produits pour l'arthrite ont reculé de 47 % par rapport à l'année dernière, mais sont en hausse de 10% par rapport au trimestre précédent, en raison de l'incidence, au trimestre correspondant l'année dernière, d'une importante expédition destinée à des essais cliniques qui ne se répètera pas cette année.

Les ventes ont augmenté de 57 843 \$ US. Même si on peut attribuer une variation de 112 458 \$ US au volume, il y a eu compensation partielle du fait que l'on observe une variation négative (54 682 \$ US) dans la gamme des produits. En dépit de la baisse récente de la valeur du dollar canadien, l'impact du taux de change au premier trimestre a été, en fait, négligeable.

Variation des ventes	1^{er} tr. 2009 vs. 1^{er} tr. 2008
Impact du taux de change :	
• Augmentation totale en dollars US	57 776 \$
• Effets des devises	67 \$
• Changement total en dollars canadiens	57 843 \$
Impact - volume/gamme de produits/nouveaux produits	
• Variation due à l'augmentation en volume	112 458 \$
• Variation due à la gamme des produits	(54 682 \$)
• Variation due au prix	– \$
• Variation due à un(des) nouveau(x) produit(s)	– \$

4.3 Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus est constitué principalement du coût des fournitures, des redevances et des coûts de fabrication.

Au trimestre terminé le 31 octobre 2008, le coût des produits vendus a diminué de 30 473 \$, soit une baisse de 11 %, se chiffrant à 247 751 \$ alors qu'il était de 278 224 \$ à l'exercice précédent; la marge s'est accrue, passant de 50 % à 60 %. La hausse de la marge est attribuable à la fois à la gamme des produits et aux mesures de réduction des coûts.

Coût des produits vendus		
Trimestre terminé les	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Ventes	612 430 \$	554 587 \$
Coût des produits	247 751 \$	278 224 \$
Marge brute	60 %	50 %

4.4 Frais de vente et frais généraux et administratifs

Les frais de vente et les frais généraux et administratifs du trimestre terminé le 31 octobre 2008 se sont élevés à 246 400 \$ (204 566 \$ US) alors qu'ils étaient de 358 506 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Le principal facteur ayant contribué à la baisse des frais est une réduction en salaires et avantages, en raison de la restructuration effectuée en 2007.

Frais de vente, frais généraux et administratifs et autres frais		
Trimestre terminé les	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Frais de vente, frais généraux et administratifs	246 400 \$	358 506 \$
Amortissement	15 200 \$	16 182 \$
Gain à la cession d'actifs	(6 104) \$	—
Charges financières	(222 990) \$	89 849 \$
Total	32 506 \$	464 537 \$

4.5 Frais de recherche et de développement et crédits d'impôt à l'investissement en recherche

Les frais de recherche et de développement sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés, à moins que les frais de développement ne rencontrent les critères de report généralement acceptés. Les 31 octobre 2008 et 31 juillet 2008, aucuns frais de cette nature n'avaient été reportés dans les états financiers de la Société.

5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

5.1 Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit constitue le sommaire d'une sélection d'information trimestrielle consolidée de la Société pour chacun des neuf plus récents trimestres jusqu'au 31 octobre 2008.

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	Premier trimestre 31 octobre	Deuxième trimestre 31 janvier	Troisième trimestre 30 avril	Quatrième trimestre 31 juillet
Exercice 2009	612 \$			
Revenu	337 \$			
Bénéfice net	0,01 \$			
Gain net de base et dilué par action ordinaire				
Exercice 2008				
Revenu	555 \$	549 \$	713 \$	510 \$
Bénéfice net (perte)	(188 \$)	88 \$	259 \$	165 \$
Gain (perte) net(te) de base et dilué(e) par action ordinaire	(0,01 \$)	0,00 \$	0,01 \$	0,01 \$
Exercice 2007				
Revenu ¹⁾	428 \$	474 \$	552 \$	570 \$
Perte nette ²⁾	(775 \$)	(311 \$)	(816 \$)	(5 508 \$)
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,03 \$)	(0,01 \$)	(0,04 \$)	(0,24 \$)

Notes:

¹⁾ Les crédits d'impôt à la recherche auparavant inscrits en tant que revenu le sont à présent en tant que réduction des frais de recherche et de développement. Le revenu inscrit fait exclusion des crédits d'impôt pour tous les neuf trimestres mentionnés.

²⁾ Sont compris dans la perte nette du quatrième trimestre de l'exercice 2007 une réduction de valeur d'actifs incorporels au montant de 3 817 000 \$, et une réduction de valeur au montant de 1 061 000 \$ liée à un prêt irrécouvrable et les intérêts courus.

6. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

6.1 Aperçu

Le 31 octobre 2008, IBEX disposait de 1 676 039 \$ en espèces, quasi-espèces et titres négociables. En comparaison, les espèces, quasi-espèces et titres négociables s'élevaient à 1 567 264 le 31 juillet 2008 et à 1 398 745 \$ le 30 avril 2008. La Société gère son risque par rapport à ses liquidités en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

Le 31 octobre 2008, la Société disposait d'un fonds de roulement de 2 163 018 \$, alors que celui-ci s'élevait à 1 832 492 \$ le 31 juillet 2008, et à 1 629 408 \$ le 30 avril 2008.

En date du	31 octobre 2008	31 juillet 2008	30 avril 2008
Espèces, quasi-espèces et titres négociables	1 676 039 \$	1 567 264 \$	1 398 745 \$
Fonds de roulement	2 163 018 \$	1 832 492 \$	1 629 408 \$

6.2 Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'IBEX (autres que celles portant sur les contrats d'emploi dont un exposé plus détaillé figure dans la procuration) se limitent à l'heure actuelle au paiement de contrats de location-exploitation. Le 31 octobre 2008, ceux-ci s'établissaient comme suit:

(en milliers de dollars)	Total	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Contrats de location-exploitation	553 \$	171 \$	79 \$	80 \$	81 \$	81 \$	61 \$
TOTAL	553 \$	171 \$	79 \$	80 \$	81 \$	81 \$	61 \$

7. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

IBEX a réussi à atteindre la rentabilité par ses activités actuelles, et la Société se penche à présent sur les occasions de croissance, notamment celle d'élargir ses activités de base et de maximiser la valeur actionnariale par des discussions avec des compagnies intéressées par l'infrastructure de la Société et ses reports prospectifs de perte d'impôts sur le revenu cumulés.

Au plan opérationnel, cependant, la Société cherche surtout à développer la valeur actionnariale par ses activités en matière d'enzymes et de produits pour l'arthrite. La Société s'attend à observer les faits importants suivants en 2009 :

7.1 Glycobiologie

- une augmentation des ventes provenant des acheteurs actuels d'enzymes
- IBEX commencera à vendre les réactifs glycobiologiques de tierces parties alors que la Société élargira sa gamme de produits

7.2 Tests pour l'arthrite

- le développement de tests supplémentaires au moyen des ressources de tierces parties
- les ventes des tests actuels seraient au même niveau que celles de 2008. (Toutefois, le domaine des tests pour l'arthrite est volatil et cyclique, puisqu'il dépend du moment où sont effectuées les principales études; il est impossible de garantir que le niveau des ventes en 2009 atteindra celui de 2008.)

7.3 Autres

- l'avantage d'un dollar américain de plus en plus fort
- des frais d'occupation réduits, alors que les avantages de la réorganisation effectuée l'année précédente commencent à se faire sentir

8. RISQUES ET INCERTITUDES

8.1 Risques généraux

Les produits d'IBEX sont vendus à des fabricants de dispositifs médicaux, à des sociétés pharmaceutiques aux fins de recherche préclinique, et à des organismes de recherche par contrat effectuant des recherches cliniques. Ainsi, IBEX dépend des efforts de marketing des fabricants de dispositifs médicaux, et aussi de la fréquence et de l'envergure des études précliniques et cliniques.

Les produits d'IBEX se vendent en dollars US. Par conséquent, la Société est grandement exposée aux fluctuations des devises.

8.2 Demande du marché

Des changements au chapitre de la demande pourraient avoir une incidence sur les ventes des réactifs enzymatiques de la Société et de ses tests pour la recherche sur l'arthrite. Une baisse de la demande de ces produits pourrait avoir une incidence néfaste importante sur les résultats de la Société.

8.3 Approbations réglementaires

La gamme actuelle des produits d'IBEX n'est assujettie à aucune approbation réglementaire. Toutefois, il est impossible de garantir que cette situation ne changera pas à une date ultérieure. Tout changement éventuel en ce sens pourrait entraîner une augmentation sensible des coûts d'exploitation d'IBEX.

8.4 Propriété intellectuelle

IBEX attache une grande importance à la protection de sa propriété intellectuelle et possède un portefeuille de brevets et de demandes de brevets qu'elle entend faire valoir. Cependant, il se pourrait que des parties non autorisées enfreignent les brevets de la Société ou obtiennent des renseignements que celle-ci a brevetés; de plus, il est impossible de garantir que les demandes de brevets déposées par la Société seront approuvées ni que cette dernière réussira à défendre ses brevets existants s'il y avait violation de ceux-ci. En outre, il n'est pas certain que les brevets accordés ou qui pourraient être accordés à IBEX lui conféreront quelque avantage concurrentiel, ni que l'un ou l'autre de ces brevets ne sera pas contesté par de tierces parties, ni que les brevets que détiennent d'autres sociétés n'empêcheront pas la Société de lancer ses produits sur le marché, ni que de tierces parties ne pourront pas se soustraire aux brevets par d'autres moyens. Il est toujours possible que d'autres sociétés mettent au point, de manière indépendante, des produits possédant les mêmes caractéristiques que ceux d'IBEX.

8.5 Concurrence

La concurrence que peuvent constituer d'autres sociétés mettant au point de nouveaux agents de neutralisation de l'héparine ou des tests pour l'arthrite pourrait avoir une incidence négative sur les revenus anticipés par IBEX. Certaines des sociétés qui peuvent être considérées comme des concurrents d'IBEX possèdent des ressources financières et techniques largement supérieures à celles de la Société, de même que des capacités de recherche et de développement plus importantes, ainsi que des moyens plus imposants de mise en marché, de distribution et de production, et les ressources humaines assorties.

8.6 Financement

IBEX possède des ressources financières limitées et les occasions pour la Société de lever des capitaux supplémentaires, le cas échéant, demeurent limitées. Il est impossible de garantir que la Société réussira à maintenir ou améliorer un flux de trésorerie positif si le marché devait se modifier sensiblement.

8.7 Personnel essentiel

IBEX compte sur un personnel réduit composé d'employés essentiels possédant les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la poursuite des opérations de la Société. Il est impossible de garantir que la Société réussira à retenir son personnel ou à remplacer facilement les employés qui pourraient partir.

8.8 Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, il se peut que la Société fasse l'objet de réclamations quant aux produits qu'elle vend actuellement ou qu'elle a déjà vendus, en raison d'effets secondaires indésirables. La Société comptabilise un passif à l'égard de ces éventualités lorsque la direction détermine qu'il est probable qu'une perte a été subie et qu'il est possible d'en évaluer le montant de manière raisonnable. La Société n'est partie actuellement à aucune procédure juridique de cette nature qui pourrait avoir une incidence négative importante sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière.

8.9 Autres risques

La Société s'expose aux risques du marché en ce qui a trait à la volatilité des taux d'intérêt liés à son portefeuille de placements, et aux variations du taux de change pour ce qui est des recettes de ventes et de l'achat de fournitures et de services libellés en dollars américains. En outre, le prix des actions de la Société est exposé aux risques du marché, ce qui pourrait entraîner d'importantes activités spéculatives et une volatilité des titres en raison des incertitudes propres à la Société et au secteur de la biotechnologie en général. Les attentes que les analystes en valeurs mobilières pourraient formuler à l'égard de la Société pourraient aussi avoir un effet considérable sur le cours des actions ordinaires d'IBEX.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, la Société a conclu, avec des apparentés, des opérations qui ont été quantifiées à la valeur d'échange étant donné qu'elles ont eu lieu dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont les suivantes :

- IBEX a reçu un revenu locatif de la part d'un de ses administrateurs pour un bureau que celui-ci occupe à l'adresse d'affaires de la Société. Le montant du revenu locatif reçu ou à recevoir totalise 8 440 \$.

10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et les montants présentés des produits et des charges pour la période en cause. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Nous avons repéré les situations suivantes qui, d'après nous, donnent lieu aux prises de décisions les plus subjectives de la part de la direction. En effet, ces situations exigent souvent de cette dernière qu'elle formule des hypothèses concernant l'incidence que peuvent avoir des questions qui sont incertaines par nature et qui peuvent changer ultérieurement.

10.1 Évaluation et amortissement de la technologie

Les actifs incorporels de la Société comprennent des technologies de diagnostic et de traitement dont elle a fait l'achat. Le coût de ces technologies est amorti sur une durée de vie utile estimative de 18 ans. La Société procède à une évaluation de ses technologies pour déterminer si leur valeur comptable pourra être recouvrée dès les signes avant-coureurs d'une baisse de valeur. Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur de recouvrement nette non actualisée, une perte de valeur est constatée si la juste valeur de l'actif est inférieure à sa valeur comptable.

10.2 Crédits d'impôt à l'investissement remboursables

Si la Société devait engager des frais de recherche et de développement admissibles à des crédits d'impôts à l'investissement remboursables de la province de Québec, les crédits d'impôt seront inscrits en fonction des montants que la Société prévoit recouvrer, au meilleur de sa connaissance. Les montants réels reçus de ces crédits dépendent pourtant de la décision finale des autorités fiscales et, par conséquent, ils pourraient être différents des montants comptabilisés.

10.3 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs

La Société a inscrit une provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs visant principalement le report prospectif des pertes d'exploitation, des frais de recherche et de développement et des crédits d'impôt fédéraux pour la recherche et le développement. La Société a déterminé qu'il est plus probable qu'improbable, à l'heure actuelle, que ces montants reportés de manière prospective ne soient pas réalisés d'après les résultats historiques et les estimations du bénéfice imposable futur. La production d'un bénéfice imposable dans l'avenir ou

la mise en place de stratégies de planification fiscale pourrait entraîner la réalisation de certains ou de tous les montants reportés prospectivement, ce qui aurait pour effet de modifier sensiblement le bénéfice net (perte nette) de la Société, du fait d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices futurs.

10.4 Rémunération à base d'actions

Lorsque la Société attribue des options sur actions à certains de ses employés, administrateurs et dirigeants, la juste valeur en est établie au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Afin d'appliquer ce modèle, la direction doit formuler des hypothèses au sujet de plusieurs variables, notamment la durée prévue des options, la volatilité du prix des actions de la Société sur une période pertinente, l'établissement d'un taux pertinent d'intérêt sans risque et une supposition quant à la politique de dividendes de la Société à l'avenir.

11. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

11.1 Informations à fournir concernant le capital

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2008, la Société a appliqué de façon anticipée le chapitre 1535, « Informations à fournir sur le capital », du *Manuel* de l'ICCA. La norme exige de communiquer des informations qualitatives et quantitatives qui permettent à l'utilisateur des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de capital de la Société.

L'adoption des recommandations de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur la situation financière de la Société, ni sur ses résultats et ses flux de trésorerie. Elle a cependant donné lieu à une augmentation des informations à fournir.

11.2 Instruments financiers

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2008, la Société a adopté le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », et le chapitre 3865, « Couvertures », du *Manuel* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation, l'évaluation, la divulgation et la présentation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers, et elles prévoient l'ajout d'un nouvel état du résultat étendu. L'adoption du chapitre 3865 n'a pas eu d'incidence sur la Société, étant donné que celle-ci n'a pas recours à la comptabilité de couverture. La Société a choisi d'appliquer de façon anticipée les chapitres 3862 et 3863, comme le permettent les normes.

L'adoption par la Société de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a donné lieu à des changements dans la comptabilisation des instruments financiers, ainsi que dans la constatation de certains ajustements transitoires qui ont été inscrits dans le déficit d'ouverture, tel qu'il est mentionné ci-après. Les principaux changements dans la comptabilisation des instruments financiers découlant de l'adoption de ces normes comptables sont les suivants :

a) Résultat étendu

Le résultat étendu correspond aux variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et situations sans rapport avec les actionnaires de la Société. Il se compose du bénéfice net (de la perte) et des autres éléments du résultat étendu de la Société. Les autres éléments du résultat étendu sont les produits, les charges et les gains et les pertes constatés dans le résultat étendu, mais qui sont exclus du bénéfice net (de la perte). Aucune des composantes de la Société ne se qualifie à titre d'autres éléments du résultat étendu.

b) Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés au bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du dérivé non financier. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, lequel est décrit plus loin. Le classement dépend de la considération pour laquelle ils sont détenus et de leurs caractéristiques. Sauf en des circonstances bien précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le bénéfice net (la perte) de la période au cours de laquelle elle survient.

Disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu de la période au cours de laquelle elle survient. Les titres classés comme disponibles à la vente et dont la valeur marchande n'est pas disponible facilement sont comptabilisés au coût. Les ajustements de ces titres, établis en fonction de la juste valeur, sont portés aux résultats lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable. Au moment de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés dans le bénéfice net (la perte).

Détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après

amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, et le produit ou la charge d'intérêts est inclus dans le bénéfice net (la perte) sur la durée de vie prévue de l'instrument.

La direction a opté pour les classements et les règles comptables de base suivants pour les instruments financiers de la Société :

Actif/passif	Classement	Règle comptable de base
Trésorerie et équivalents	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Titres négociables	Détenus jusqu'à leur échéance	Coût après amortissement
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

c) Dérivés intégrés

Tous les dérivés intégrés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les dérivés peuvent être intégrés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Avant l'adoption des nouvelles normes, ces dérivés intégrés n'étaient pas comptabilisés séparément de l'instrument hôte. Selon les nouvelles normes, ils sont traités comme des dérivés distincts, lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que les termes du dérivé intégré sont les mêmes que ceux d'un dérivé autonome et que le contrat combiné n'est pas un actif ou un passif détenu à des fins de transaction ou désigné à la juste valeur. Ces dérivés intégrés sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le bénéfice net (la perte) de la période au cours de laquelle elle survient. La Société a choisi le 1^{er} août 2002 comme date transitoire pour les dérivés intégrés, soit la date la plus tardive qui pouvait être choisie selon la norme comptable.

La Société conclut certains contrats de vente d'éléments non financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien, devise fonctionnelle de la Société. Lorsque l'élément libellé en devise n'est pas soumis à un effet de levier et ne comporte pas d'option, que le contrat est libellé dans la devise fonctionnelle de l'autre partie, que l'élément non financier est habituellement libellé dans la devise du contrat ou que la devise du contrat est couramment utilisée dans l'environnement économique où intervient la transaction, le dérivé intégré est considéré comme étroitement lié et n'est pas comptabilisé séparément. La juste valeur des instruments financiers est établie au moyen de modèles d'évaluation reconnus utilisant des facteurs de marché observables.

Au trimestre terminé le 31 octobre 2008, l'incidence de la variation de la juste valeur des dérivés liés à des contrats de vente (93 310 \$) est portée au gain de change, et la compensation, aux comptes débiteurs.

La Société exerce des activités à l'échelle internationale et ses ventes sont conclues en dollars américains. Une variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait avoir une incidence importante sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie consolidés de la Société. Afin de tirer parti du taux de change qui va en s'améliorant, le 17 novembre 2008 la Société a vendu par contrat à la Banque Royale du Canada un montant de

500 000 \$ US pour règlement le 9 février 2009, et un autre montant de 500 000 \$ US pour règlement le 7 mai 2009, au taux de 1,18 \$ CAN.

L'exposition de la Société au risque de change découle principalement des produits des ventes et des charges libellés en dollars US. Les soldes monétaires libellés en devises aux 31 octobre 2008 et 31 juillet 2008 s'établissent comme suit :

	31 octobre 2008		31 juillet 2008	
	\$	\$ US	\$	\$ US
Trésorerie et équivalents	125 665	104 329	309 507	302 253
Comptes débiteurs	468 232	388 736	283 936	277 280
Comptes créditeurs et charges à payer	108 376	89 976	103 859	101 425

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de taux d'intérêt sont les titres négociables, lesquels se composent de billets à escompte de sociétés notées AAA à taux d'intérêt fixe et dont l'échéance, à la date d'achat, est d'au plus quatre mois. Par conséquent, la Société considère que le risque lié au taux d'intérêt est négligeable. Une variation de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence importante sur le bénéfice net du trimestre terminé le 31 octobre 2008.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents, les titres négociables et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents se composent de soldes bancaires maintenus auprès d'institutions financières dont la notation est élevée. Les titres négociables se composent de billets à escompte de sociétés notées AAA. La Société a comme politique d'investir dans des placements de sociétés notées AAA dont l'échéance, à la date d'achat, est d'au plus quatre mois. Par conséquent, la Société estime que le risque de non-exécution relativement à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables est minime.

La Société soumet régulièrement ses créanciers à une évaluation de crédit et constitue une provision pour créances douteuses lorsque les créances sont jugées irrécouvrables. Aucune provision pour créances irrécouvrables n'a été constituée au 31 octobre 2008.

Le classement par échéance des créances au 31 octobre 2008 s'établissait comme suit :

	\$	%
Exigibles	289 094	74
Échéant entre 0 et 30 jours	91 464	24
Échéant entre 31 et 90 jours	2 205	1
Échéant dans plus de 90 jours	4 973	2
	388 736	100

L'exposition de la Société au risque de crédit relativement aux créances de clients constituant plus de 10 % du total du solde s'établit comme suit :

	2009	31 juillet 2008
	%	%
Client 1	41	47
Client 2	33	18
Client 3	22	13

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité de la Société correspond à son incapacité à satisfaire à ses engagements financiers à l'échéance. Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes débiteurs et charges à payer inscrits au bilan consolidé, lesquels doivent être remboursés dans les 12 mois. La Société gère son risque d'illiquidité en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers selon les taux d'intérêt courants, les valeurs marchandes connexes et le cours actuel d'instruments financiers assortis de modalités comparables. La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de la juste valeur.

Stocks

Le 1^{er} août 2008, la Société a adopté le chapitre 3031 du Manuel de l'ICCA, « Stocks », qui fournit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris l'affectation des frais généraux fixes et des frais généraux variables; le chapitre restreint les formules à employer pour les coûts permis, et il accroît les exigences de communication de l'information financière de manière à en augmenter la transparence.

Les stocks sont constitués de travaux en cours et de produits finis, évalués à la moindre des valeurs suivantes : soit le coût, soit la valeur nette de réalisation déterminée d'après la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des stocks comprend les matériaux, la main-d'oeuvre

directe et les frais généraux imputables. Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, la Société a comptabilisé des charges de 247 751 \$ au poste du coût des produits vendus.

	31 octobre 2008	31 juillet 2008
	\$	\$
Stocks		
Trousses de diagnostic	56 414	31 602
Enzymes	211 459	156 395
Travaux en cours - enzymes	–	21 753
Total des stocks	267 873	292 755

Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, « Normes générales de présentation des états financiers », de telle sorte qu'il est maintenant exigé de la direction qu'elle fasse une évaluation de la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans l'établissement des états financiers. Lorsque, au moment de faire une telle évaluation, la direction a connaissance de l'existence d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, ces incertitudes doivent être déclarées. Ce chapitre n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En octobre 2007, le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », a remplacé le chapitre 3062 du Manuel, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Coûts de recherche et développement ». Cette norme est en vigueur pour les états financiers annuels intérimaires se rapportant aux exercices commençant en octobre 2008 ou ultérieurement. La norme fournit des directives sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Cette norme n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

12. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR

12.1 Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

L'ICCA prévoit faire converger les P.C.G.R. canadiens avec les IFRS au cours d'une période de transition devant se terminer à la fin de 2011. La Société en est à évaluer l'impact de la transition aux IFRS sur ses états financiers consolidés.

13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de présentation de la Société au 31 juillet 2008, le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec la direction, ont conclu que

ces contrôles et procédures étaient adéquats et efficaces, en ce sens qu'ils leur fournissent l'information importante sur la Société et ses filiales consolidées dont ils ont besoin.

14. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec les autres membres de la direction, après avoir conçu des contrôles internes concernant la présentation financière de manière à être raisonnablement assurés de la fiabilité de celle-ci et de sa préparation en conformité avec les principes comptables généralement acceptés en vigueur le 31 octobre 2008, ont repéré certaines faiblesses aux procédures de contrôle interne de la Société concernant la présentation financière, soit :

- i) en raison du personnel restreint dont dispose la Société, il est impossible d'assurer l'entière ségrégation de tâches incompatibles;
- ii) en raison du personnel restreint, la Société ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés affectés aux finances et possédant toutes les connaissances techniques nécessaires pour répondre à toutes les transactions comptables non courantes qui pourraient survenir.

La direction et le Conseil d'administration s'emploient à atténuer le risque que représentent ces faiblesses de la manière suivante :

- i) surveillance accrue et diligente de la part du PDG, du contrôleur et du Conseil d'administration pour assurer que soit minimisé le risque d'inexactitudes résultant de ces faiblesses;
- ii) au besoin, la Société aura recours à des consultants qualifiés qui prêteraient assistance comptable en rapport avec toute transaction complexe et non courante qui pourrait survenir.

15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

15.1 Capital autorisé

Le 9 décembre 2008, le capital-actions autorisé de la Société consistait en un nombre illimité :

- d'actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries. La première série consistait en 150 000 actions convertibles en actions ordinaires à raison de 188,68 actions ordinaires à droit de vote pour chaque action privilégiée;
- d'actions privilégiées de deuxième rang, rachetables, convertibles, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries;
- d'actions privilégiées de troisième rang, pouvant être émises en séries;
- d'actions ordinaires à droit de vote.

15.2 Actions émises et en circulation

Voici le détail des titres de participation émis et en circulation de la Société :

15.2.1 Actions ordinaires

Le 9 décembre 2008, 24 703 244 actions ordinaires de la Société étaient en circulation.

15.2.2 Options sur actions

Le 9 décembre 2008, 1 249 385 options sur actions de la Société étaient en cours à des prix d'exercice se situant entre 0,06 \$ et 0,70 \$ et échéant entre juin 2010 et mars 2018. Le 9 décembre 2008, dans l'hypothèse d'une conversion, ces options sur actions donneraient lieu à l'émission de 1 249 385 actions ordinaires à un prix d'exercice global de 341 638 \$.

* * * * *